

CHARTRE AMI DES BÉBÉS PÔLE MÈRE/ENFANT

CENTRE HOSPITALIER GUSTAVE DRON - TOURCOING

Labellisé
depuis 2010

Pour nous les bébés !

« Les personnes qui s'occupent de moi et de ma maman sont formées »

Puéricultrices, auxiliaires, sages-femmes, infirmières, médecins... ont bénéficié d'une formation pour mon arrivée dans le respect de cette charte.

« Bien, je suis très bien, en peau-à-peau »

Même en cas de césarienne non urgente, je reste blotti en peau-à-peau contre ma maman.

C'est là où je suis le mieux, pour découvrir le monde et faire sa connaissance. Je montrerai que je suis prêt à téter, et aller au sein si ma maman l'a choisi.

« Si ma maman me donne son lait, je n'ai besoin de rien d'autre »

Le lait maternel, mon alimentation préférée !

Je n'ai rien trouvé de mieux.*

Quand je le veux, aussi souvent et longtemps que je le veux, normal, car plus je tète, plus ma maman va fabriquer la quantité qui me convient.

Je n'ai donc besoin d'aucun complément, sauf raison médicale. Encore moins de tétine ou « tutute » qui vont me perturber et risquer de me faire sauter des tétées.

*recommandé par l'oms (Organisation Mondiale de la Santé) pendant les 6 premiers mois et plus.

« Mon papa et ma maman sont informés sans pression ni publicité »

Pour ne pas influencer mes parents dans leur choix de ce qui est bon pour moi : pas d'affichage, pas de distribution de publicité à l'hôpital.

« Accouchement, allaitement, c'est ma maman et mon papa qui choisissent en toute connaissance et en accord avec l'équipe »

Entre la réunion « Allaiter, pourquoi pas moi ? », les séances de préparation à la naissance, les associations de mères, mes parents peuvent se préparer, exprimer leurs souhaits et choisir la meilleure façon de m'accueillir.

« Rester avec ma maman, quel bonheur »

Avec tous ces bouleversements, j'ai besoin de la présence de ma maman, cela me rassure ! Je reste donc avec elle et avec mon papa 24h/24. Si une séparation, pour raison médicale, est nécessaire, on fera le maximum afin qu'elle soit brève et on aidera ma maman à me nourrir. En cas de transfert dans le service de néonatalogie, une chambre mère-enfant nous sera réservée le plus rapidement possible.

« On m'écoute et on prend soin de moi »

Le personnel est autour de moi et de mes parents, pour les aider à repérer mes rythmes et mes besoins. Je sais les montrer avec des signes d'éveil ; que je sois nourri au sein ou au biberon.

« Zen, je reste zen, même de retour à la maison »

PMI, sages-femmes libérales, associations de soutien, écoute téléphonique... mes parents ont toutes les coordonnées. Si ma maman a encore quelques interrogations, elle peut même revenir à l'hôpital en consultation d'allaitement ou rencontrer d'autres mamans.



INITIATIVE HÔPITAL
AMI DES
BÉBÉS

